

TRANSFORMATIONS GRAND PROJET PARIS GARE DU NORD 2024



CONCERTATION PRÉALABLE
DU 12 JUIN AU 13 JUILLET 2017
DOSSIER DE SYNTHÈSE



WWW.GARES-SNCF.COM



POURQUOI TRANSFORMER LA GARE DU NORD À L'HORIZON 2024 ?

La gare Paris Nord compte parmi les premières du monde. Elle est la 1^{re} gare en Europe en termes de flux voyageurs. Au fil des décennies, elle a su s'adapter à la modernisation du réseau ferroviaire tout en préparant l'arrivée de l'Eurostar et l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Europe du Nord. Alors que plus de 700 000 personnes y transitent chaque jour (soit 200 millions de voyageurs par an), la hausse durable de sa fréquentation impacte la qualité de l'accueil. La désaturation des espaces voyageurs constitue une priorité pour SNCF Gares & Connexions et passe par une transformation de grande ampleur.

AMÉLIORER ET FLUIDIFIER TOUTES LES CIRCULATIONS EN GARE

La Gare du Nord dessert 4 pays européens. Avec plus de 2 200 mouvements quotidiens de trains (hors métro/RER), elle assure une jonction multimodale de premier plan au cœur de la région parisienne. L'accueil des voyageurs connaît d'importantes transformations depuis 2013 avec le réaménagement de la salle d'échanges du terminal Eurostar et l'implantation de nouveaux espaces de restauration. Le quai transversal fait actuellement l'objet d'un chantier de renouvellement de grande ampleur.

SNCF Gares & Connexions souhaite donner un élan supplémentaire à ces évolutions afin de répondre à l'augmentation de la fréquentation dans les 20 prochaines années. Le projet Paris Gare du Nord 2024 consiste à :

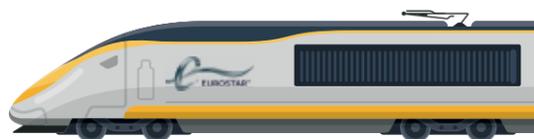
- fluidifier le parcours des voyageurs entre la gare souterraine et la gare de surface ;
- délester le quai transversal aujourd'hui saturé en séparant les flux Départs et Arrivées ;
- augmenter les espaces côté Transmanche ;
- améliorer les connexions entre la gare et le quartier qui l'accueille.



S'ADAPTER AUX NOUVEAUX USAGES DU VOYAGE

S'ils améliorent le confort des voyageurs, les aménagements déjà réalisés ne permettent pas de répondre aux besoins d'extension des activités ferroviaires ni aux nouvelles façons de voyager. La sécurité et la sûreté constituent également un sujet d'attention majeur pour SNCF Gares & Connexions.

Le tourisme d'affaires, lié au succès des lignes nord-européennes, ainsi que le fort développement des courts séjours, encouragé par l'évolution des offres de transport et de location, nécessitent de rendre les lieux toujours plus agréables, avec de nombreux services à portée de main.



CRÉER DE NOUVELLES SURFACES D'ACTIVITÉS

Comme pour les autres gares parisiennes, l'amélioration générale des circulations doit s'accompagner d'une offre commerciale équilibrée. Il s'agit de répondre aux besoins des voyageurs comme à la clientèle du quartier, à l'exemple de ce qui est entrepris dans les grands pôles d'échanges multi-modaux.

PRÉPARER DE NOUVELLES ÉCHÉANCES POUR PARIS

L'arrivée du CDG EXPRESS dans la gare voisine de Paris Gare de l'Est rend plus que jamais nécessaire une amélioration significative des liens entre ces deux grandes gares parisiennes.

Les perspectives des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et de l'exposition universelle de 2025 constituent aussi des opportunités à saisir pour accélérer cette transformation.

LES CHIFFRES CLÉS

200 millions
de voyageurs/an

1^{re}
gare d'Europe en termes
de flux voyageurs

2 200
trains par jour

3 000
personnes en activité dans la gare

80 000 m²
de surfaces existantes

environ
35 000 m²
de surfaces nouvelles dont :

- **10 000 m² à 12 000 m²** consacrés à la circulation en gare (2 halls distincts pour le Départ et l'Arrivée des Grandes Lignes)
- **25 000 m²** de surfaces dédiées à diverses activités (restauration, commerces, co-working, événementiel, culture, etc.)

LE PROGRAMME PARIS GARE DU NORD EN 2024

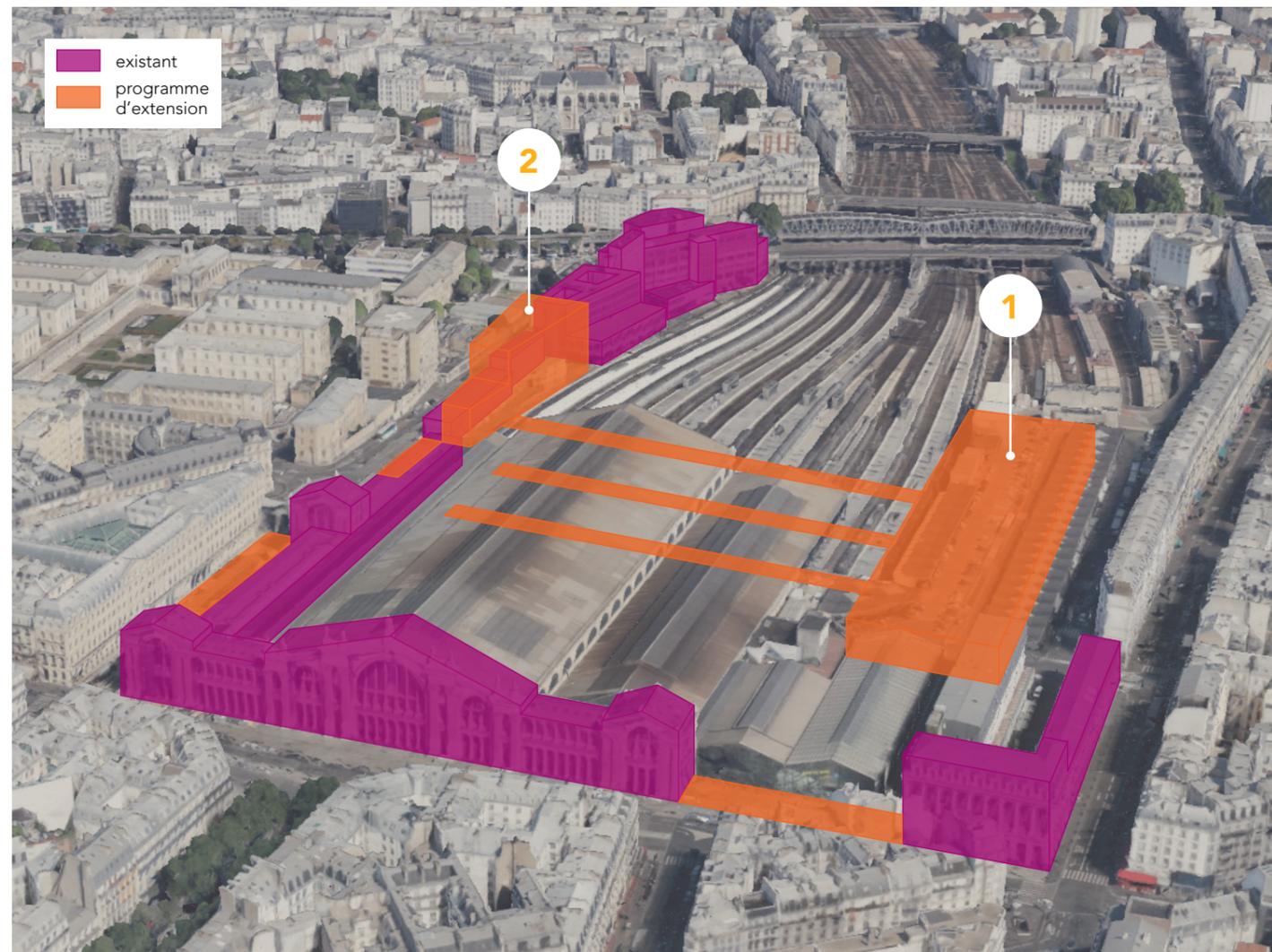
Le Grand Projet Paris Gare du Nord 2024 prévoit 4 opérations principales pour accroître la capacité d'accueil et le confort des voyageurs, offrir à Paris une vitrine nationale et internationale, et accompagner le changement de visage de tout un quartier...

1 UN NOUVEAU TERMINAL DÉPARTS

La création d'un nouveau terminal de Départ et de zones d'attente sur le côté Est de la gare permettra de dissocier les flux Grandes Lignes. Pour mettre fin à sa saturation, le quai transversal structurant la gare sera ainsi réservé aux Arrivées. Les Départs des Grandes Lignes seront accessibles via de nouvelles passerelles créées au-dessus des quais.

Cette phase majeure prévoit :

- environ 35000 m² de zones d'attente et commerces/ services (sur 3/4 niveaux), dont 12000 m² de circulations publiques;
- un dispositif de desserte des quais de départs des Grandes Lignes.



2 LE TERMINAL TRANSMANCHE ÉTENDU

L'extension du Terminal Transmanche sera entreprise dans la continuité des travaux en cours. Les surfaces seront augmentées grâce à une extension au Nord (niveau 1), au-delà de la zone de contrôle des voyageurs. Cette partie du programme annonce notamment :

- un quasi doublement de la surface globale;
- l'étude pour la construction d'une éventuelle 3^e passerelle d'accès aux quais;
- de nouveaux équipements d'accueil et de services.

DE NOUVELLES LIAISONS VERS LA VILLE

Le projet prévoit la modernisation des accès vers le métro et le RER (augmentation du nombre d'escalators), le réaménagement du hall Transilien, l'optimisation des circulations verticales (gare souterraine / gare de surface). L'ouverture d'une nouvelle façade vers l'Est et la rue du Faubourg Saint-Denis permettra d'améliorer l'accroche urbaine de la gare tout en créant de nouvelles liaisons avec le tissu urbain l'environnant.

SE DÉTENDRE, DÉJEUNER OU FAIRE SES COURSES...

La création de zones de services, de restauration et de commerce s'adresse aussi bien aux voyageurs qu'aux riverains et chalands de passage, avec par exemple :

- environ 25000 m² de surfaces nouvelles, dont 23000 m² dans le Terminal Départs et 1 500 m² dans le Terminal Transmanche;
- des commerces et services ouverts sur la ville, accessibles depuis l'extérieur de la gare;
- éventuellement des espaces de co-working et d'activités diverses.

Tous les espaces de la gare Paris Gare du Nord seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

LE CALENDRIER

<p>2017-2018</p> <p>Phases réglementaires (concertation préalable, enquête publique) et dialogue continu</p>	<p>Été 2017</p> <p>Avis d'appel à candidature, sélection des candidats et lancement de la consultation</p>	<p>Fin 2017 début 2018</p> <p>Réception et étude des offres et projets initiaux</p>	<p>2^e semestre 2018</p> <p>Choix de l'opérateur partenaire et constitution d'une société commune (SEMOP)</p>	<p>2020</p> <p>Lancement des travaux</p>	<p>Fin 2023</p> <p>Ouverture des nouveaux espaces</p>
---	---	--	--	---	--

LA CONCERTATION PUBLIQUE, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

QU'EST-CE QU'UNE CONCERTATION ?

La concertation est une procédure légale, appliquée au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme. Cette démarche participative permet à SNCF Gares & Connexions de présenter le programme de transformation de la Gare du Nord et d'approfondir les options d'aménagement avec les riverains, les voyageurs, les associations, les agents de la SNCF travaillant sur le site et autres parties prenantes. Il s'agit d'une étape essentielle pour la réussite du projet et son intégration dans le tissu urbain du X^e arrondissement de Paris.



COMMENT S'INFORMER ?

- La concertation a été annoncée par voie de presse, fin mai 2017.
- Ce **dossier de concertation**, qui synthétise les orientations générales du projet, est consultable en salle voyageurs de la Gare du Nord et en mairie du X^e arrondissement. Sa version numérique est disponible sur les sites internet de SNCF Gares & Connexions et de la mairie du X^e arrondissement.
- Un **dépliant d'information**, présentant le projet et la démarche de concertation, sera distribué aux voyageurs et disponible en mairie pour les riverains. Il peut également être retiré en gare.
- Une **page web** sera dédiée au projet sur le site internet www.gares-sncf.com
- Une campagne d'affichage en gare ainsi qu'une **exposition** présente en gare et en mairie du X^e arrondissement, complètent le dispositif d'information.



OÙ, QUAND ET COMMENT ÉCHANGER ?

À partir du 12 juin 2017 et durant toute la durée de la concertation réglementaire, il vous est possible de donner votre avis :

- Par **carte T** (préaffranchie) jointe au dépliant d'information.
- Dans le **recueil d'avis** en ligne (depuis la page dédiée au projet sur le site internet de SNCF Gares et Connexions.)
- Sur les **registres** en Gare du Nord et en mairie du X^e arrondissement.
- Par simple **courrier**, à adresser à :
SNCF Mobilités – Gares & Connexions
Direction du Développement et des Projets –
Grand Projet Paris Gare du Nord 2024
16 avenue d'Ivry
75013 PARIS

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS...

- Une **rencontre** en gare est organisée le jeudi 22 juin 2017 de 7h à 18h30, au niveau du quai transversal des Grandes Lignes.
- Une **réunion publique** aura lieu le mardi 4 juillet 2017 de 19h30 à 22h, à l'adresse suivante :
SNCF – L'Étoile du Nord – Salle L'Atrium
Dans la cour, côté Sortie des taxis
18, rue de Dunkerque – 75010 Paris.

LES QUESTIONS ESSENTIELLES... QUI MERITENT VOTRE AVIS

La concertation doit permettre à SNCF Gares & Connexions d'affiner le programme Paris Gare du Nord 2024. Les échanges seront retranscrits dans un bilan de la concertation : les remarques et propositions du public y seront inscrites.

La concertation vise à informer et recueillir l'avis de tous. Elle permettra notamment d'approfondir les thématiques suivantes :

- les circulations dans la gare ;
- la sûreté, la propreté et le confort en gare ;
- les services à venir : activités, commerces, espaces de travail, etc. ;
- l'insertion de la gare dans le quartier.

Acteurs économiques, voyageurs, riverains, associations ou agents de la Gare du Nord, saisissez-vous de la question pour construire un projet utile et agréable à tous !



LA CONCERTATION, CÔTÉ VILLE

Les réflexions sur les espaces publics environnant la gare (parvis principal de la gare, rue du Faubourg Saint-Denis, rue de Maubeuge, etc.) et le projet Paris Gare du Nord 2024 s'inscrivent dans une même dynamique. C'est pourquoi SNCF Gares & Connexions, la Ville de Paris et la mairie du X^e arrondissement envisagent des ateliers communs afin de modéliser les futurs flux de circulation.

ET APRÈS LA CONCERTATION ?

Les propositions retenues seront soumises aux concepteurs. Une fois validé, le bilan de la concertation sera mis en ligne sur le site SNCF Gares & Connexions et versé à l'enquête publique. Tout au long des opérations de transformation de la Gare du Nord, SNCF Gares & Connexions restera à l'écoute du public dans un esprit de concertation continue.

LES ACTEURS DU PROJET

Le Grand Projet Paris Gare du Nord 2024 est piloté par SNCF Gares & Connexions. Sa conception et sa réalisation seront confiées à une société d'économie mixte réunissant SNCF Gares & Connexions et un opérateur choisi sur consultation. Une série de protocoles impliquant la Ville de Paris, le STIF et la RATP s'appliquera à des périmètres précis (liaisons intermodales, espaces publics alentours, etc.).

LES ACTEURS PUBLICS MOBILISÉS SUR DES THÈMES PRÉCIS

SNCF Gares & Connexions

pilote cette phase de concertation.

SNCF Gares & Connexions est chargée de la rénovation et du développement des gares françaises. Elle intègre dans une même mission la gestion quotidienne de l'activité des 3000 gares françaises (15000 départs de trains et 10 millions de voyageurs), la modernisation des sites, ainsi que la conception et la mise en place d'espaces

pratiques et accueillants. Porteur du projet Paris Gare du Nord 2024, elle assure un dialogue permanent entre les acteurs.

La **RATP** (Régie Autonome des Transports Parisiens) et le **STIF** sont partenaires de SNCF Gares & Connexions pour la réorganisation de la gare routière et l'amélioration des circulations verticales avec la gare souterraine.

La **Ville de Paris** et la **Mairie du X^e arrondissement** réfléchissent avec SNCF Gares & Connexions aux différentes interfaces urbaines du projet en liaison avec les développements concomitants du quartier (modernisation de l'hôpital Lariboisière) et de la Gare du Nord.

AVEC LA SEMOP, DES RÔLES BIEN PARTAGÉS

Destinée à rendre certains partenariats public-privé plus opérationnels et performants à la fois, la Société d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP) est une co-entreprise réunissant un actionnaire public et un opérateur économique autour du projet particulier « Gare du Nord 2024 » (loi n° 2017-257 du 28 février 2017 sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain).

Le choix de ce montage innovant répond à plusieurs impératifs :

- rendre le projet réalisable dans des délais resserrés (horizon 2024) ;
- remplir des objectifs ambitieux en termes de services rendus aux voyageurs ;
- proposer des conditions tarifaires raisonnables aux différents opérateurs ferroviaires ;
- assurer un investissement important sans impacter les comptes de la SNCF.

SNCF Gares & Connexions lance une consultation d'opérateurs (investisseurs, promoteurs, constructeurs, etc.). Le candidat retenu sera co-actionnaire de la société commune, laquelle sera bénéficiaire d'un contrat de concession de travaux et d'exploitation sans délégation de service public, applicable aux activités non régulées (services et commerces), pour une période d'environ 30 ans.

